

# **AFRISTAT**

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

**DEUXIEME SEMINAIRE  
SUR LES TECHNIQUES D'ANALYSE  
DE L'EVOLUTION DES INDICES DES PRIX**

**BAMAKO : 28 NOVEMBRE AU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2000**

**COMPTE-RENDU**

Du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2000, s'est tenu à Bamako, dans les locaux de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), le deuxième séminaire sur les techniques d'analyse de l'évolution des indices des prix à la consommation.

Sept Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo) étaient représentés à ce séminaire auquel ont également pris part la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe.

Le séminaire a été organisé par AFRISTAT et financé par le Ministère français des Affaires Etrangères. Il a été principalement animé par les experts en statistiques des prix et en macroéconomie d'AFRISTAT.

## **OUVERTURE DES TRAVAUX**

Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a souhaité la bienvenue aux délégations. Il a évoqué dans son allocution les importants acquis de l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les Etats membres de l'UEMOA. Il a rappelé la tenue du premier séminaire en novembre 1999 et a mis en exergue les travaux accomplis par les INS depuis ce séminaire pour préparer la mise en place d'outils harmonisés d'analyse de l'évolution des indices des prix. Il a souhaité que les travaux du présent séminaire permettent d'adopter ces outils d'analyse afin que les INS améliorent encore l'analyse des résultats de cet indice.

Monsieur Lamine DIOP a ensuite déclaré ouverts les travaux du séminaire.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants, a comporté les points suivants :

- Evaluation des données de base de l'IHPC
- Calcul des indices des nomenclatures secondaires
- Automatisation de la procédure d'élaboration de la publication mensuelle
- Calculs d'indicateurs d'inflation sous-jacente
- Méthode de prévision de l'indicateur de convergence
- Questions diverses.

Le calendrier du déroulement du séminaire figure en annexe.

L'ensemble des travaux et études ayant servi à ce séminaire ont été réalisés par les experts des INS avec l'appui technique d'AFRISTAT.

## **POINT 1 : EVALUATION DES DONNEES DE BASE DE L'IHPC**

Durant le séminaire, les données de base ont été évaluées à partir :

- d'un examen des contributions et des variations des indices au niveau des variétés et des différents niveaux de regroupements
- d'un examen des données manquantes et des données incohérentes
- d'une étude des prix des séries des variétés hétérogènes
- d'une étude des prix moyens des variétés homogènes.

L'ensemble des travaux et études ont été réalisés par les experts des INS depuis le premier séminaire tenu en novembre 1999.

### **Examen des contributions et des variations des indices au niveau des variétés et des différents niveaux de regroupements**

Les participants ont travaillé sur plusieurs fichiers Excel des résultats mensuels détaillés de l'indice, fichiers triés qui ont permis pour les variétés et pour les différents regroupements l'examen d'une part des variations les plus fortes et d'autre part des contributions les plus fortes.

Cet examen met en évidence le fait que les variations de l'indice sont en grande partie dues aux fluctuations des prix d'un faible nombre de variétés.

Pour ces variétés, un contrôle supplémentaire des données de base est nécessaire afin de fiabiliser les résultats.

En outre, l'examen sur plusieurs mois permet d'identifier les variétés exerçant une forte influence sur les variations de l'indice.

Ces variétés sont en premier lieu les tarifs (carburant, transports, électricité, etc.) pour lesquels il n'y a aucune difficulté d'observation.

En second lieu, on remarque certaines variétés homogènes non standards, en particulier certains légumes (tomate, salade, etc.) et fruits pour lesquels l'observation est plus délicate du fait du type d'unité de vente. Pour obtenir une plus grande précision des prix moyens de ces variétés, il est nécessaire d'augmenter le nombre de relevés de prix. Cette opération pourrait se faire d'une manière systématique tous les débuts d'année et en particulier au mois de janvier 2001.

Par ailleurs, il est recommandé d'effectuer chaque mois l'examen des contributions et des variations avant la publication de l'indice afin de mieux renforcer le contrôle de l'indice et de disposer d'éléments plus précis pour les commentaires de son évolution.

### **Examen des données manquantes et des données incohérentes**

Les tableaux élaborés par les INS ont permis de dresser sur plusieurs années un bilan de la collecte des données et du traitement des données manquantes et des données incohérentes.

Le tableau synthétique en annexe montre pour l'année 1999 la proportion de relevés manquants, la proportion de relevés incohérents par rapport aux relevés présents, la proportion de relevés corrigés par méthode pour les données incohérentes et la proportion de relevés corrigés par méthode pour les données manquantes.

Dans le cas des variétés homogènes, la diminution du nombre de données manquantes passe par une mise à jour du calendrier de présence des variétés saisonnières. Cette mise à jour pourrait se faire à partir du mois de janvier 2001.

Dans le cas des variétés hétérogènes, la diminution du nombre de données manquantes passe par une actualisation permanente du panier avec le remplacement des séries hétérogènes absentes définitivement ou absentes plus de trois mois consécutifs.

Le nombre de données incohérentes dépend en premier lieu des fourchettes fixées lors de l'initialisation de l'indice. Elles se retrouvent essentiellement au niveau des variétés homogènes non standards avec toutefois quelques valeurs exceptionnelles pour des séries hétérogènes.

Dans le cas des variétés homogènes non standards, la diminution du nombre de données incohérentes passe par un plus grand respect des définitions des unités de vente (même type de tas dans la mesure du possible, etc.).

L'apurement des données estimées incohérentes reste le problème majeur de l'apurement des données. L'examen des statistiques de l'année 1999 montre que certains INS confirment d'une manière quasi systématique les données estimées dans un premier temps incohérentes alors que d'autres INS font des estimations pour ces données.

Il est recommandé de renforcer l'apurement de ces données estimées incohérentes à partir d'un examen minutieux au cas par cas.

### **Etude des prix des séries hétérogènes**

Les participants ont examiné avec EXCEL plusieurs fichiers mensuels des prix des séries des variétés hétérogènes.

Cet examen permet de constater les différents niveaux de hausse ou de baisse de prix confirmés par les responsables des indices des prix. Certains cas aberrants ont pu être mis en exergue. Toutefois, leur influence est non négligeable sur le niveau de l'indice général, sans toutefois remettre en cause les tendances générales.

Il est recommandé que cette étude soit faite au moins une fois par an.

### **Etude des prix moyens des variétés homogènes**

Les participants ont élaboré un tableau présentant pour chacune des variétés homogènes, sur la période étudiée, le prix moyen, le rapport maximum / minimum et le coefficient de variation.

Ce tableau met en évidence les variétés dont le prix fluctue le plus au cours de la période étudiée.

Une meilleure précision des prix moyens mensuels de ces variétés passe par un plus grand nombre de relevés mensuels et un plus grand respect des définitions des unités de vente suivies.

La saisonnalité de certaines variétés est évidente mais la méthodologie actuelle de l'IHPC ne la prend que partiellement en compte. La solution idéale nécessiterait la disponibilité de pondérations mensuelles pour chacune des variétés des postes saisonniers, ce qui ne pourra être le cas tant qu'une enquête annuelle sur les dépenses des ménages n'aura pas été réalisée.

A court terme, un nouveau calendrier de présence des variétés saisonnières pourrait être élaboré prenant en compte l'expérience des quatre années de collecte, en particulier la présence en quantité suffisante des variétés sur les marchés. Ce nouveau calendrier pourrait entrer en application en janvier 2001.

Il est recommandé que cette étude des prix moyens des variétés homogènes soit réalisée au moins une fois par an.

## **POINT 2 : CALCUL DES INDICES DES NOMENCLATURES SECONDAIRES**

Le calcul d'indices selon des nomenclatures autres que la Nomenclature de Consommation Ouest-Africaine (NCOA) permet une analyse plus détaillée de l'évolution des prix.

La version actuelle de l'application informatique CHAPO ne permet pas de calculer ces indices de nomenclatures secondaires, mais ils peuvent être calculés avec EXCEL à partir des indices des variétés exportés de CHAPO.

Dans un souci d'harmonisation des nomenclatures secondaires proposées par les INS, les participants ont convenu des premières nomenclatures à retenir : origine des produits, durabilité et secteur de production.

Les postes de ces différentes nomenclatures sont présentés en annexe de ce rapport.

Concernant la première nomenclature, les postes de la nomenclature à retenir doivent être représentatifs (pondération minimale de 5% de la pondération des produits importés et un nombre minimal de 10 variétés). On s'efforcera de présenter les résultats concernant les produits d'origine africaine selon trois regroupements (UEMOA, CEDEAO, Afrique). Il est laissé à l'initiative de chaque INS le choix de présenter les indices de prix des produits en provenance d'un ou plusieurs pays. Toutefois si les calculs conduisent à des estimations non significativement différentes, on privilégiera le niveau communautaire de l'UEMOA. Le classement des variétés peut nécessiter d'aller sur le terrain pour s'assurer des origines géographiques des produits.

Concernant la seconde nomenclature, le classement doit s'effectuer à l'aide de la COICOP qui retient une classification selon la durabilité.

Concernant la troisième nomenclature, les responsables des prix des INS devront s'approcher des comptables nationaux pour le classement de chacune des variétés. AFRISTAT est chargé d'harmoniser ces classements à partir des travaux effectués par les INS qui devront parvenir à AFRISTAT au plus tard le 15 décembre. L'harmonisation devra être achevée à la fin du mois de décembre.

L'intégration des indices de ces nomenclatures secondaires dans les publications mensuelles pourra se faire progressivement au cours de l'année 2001. A cet effet, les participants ont recommandé que les indices selon les nomenclatures secondaires soient présentés dans un tableau de la quatrième page de la publication mensuelle.

## **POINT 3 : AUTOMATISATION DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DE LA PUBLICATION MENSUELLE**

Les photocopies des publications de chacun des sept INS ainsi que leurs fichiers informatiques ont été remises aux participants.

La Délégation de l'INS de Côte d'Ivoire a ensuite présenté son expérience en matière d'élaboration de la publication mensuelle de l'IHPC avec les logiciels Access et Excel à partir des données exportées de CHAPO.

Les participants ont été informés que la DPS du Sénégal a également une procédure semi-automatisée avec les logiciels Excel et Word.

Il est recommandé à l'ensemble des INS de s'inspirer de ces expériences afin de produire une publication de meilleure qualité et d'éviter certaines erreurs de transcription.

#### **POINT 4 : CALCUL D'UN INDICATEUR D'INFLATION SOUS-JACENTE**

Une étude de la volatilité des indices des postes de la nomenclature NCOA a été réalisée par chaque INS.

On retrouve la plupart des mêmes postes classés parmi les plus volatils. Dans une optique d'exclusion du champ de calcul de cet indicateur, ce noyau commun représente des pondérations trop importantes pour qu'on puisse parler d'indicateur d'inflation sous-jacente. Les participants préconisent plutôt le calcul d'une nouvelle nomenclature secondaire composée de trois sous-ensembles : « Ensemble hors " Produits frais " et énergie », " Produits frais " et Energie.

Le sous-ensemble " Produits frais " comprend les sept postes suivants : Céréales non transformées - Poissons et autres produits frais de la pêche - Poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés, conserves de poissons – Fruits - Légumes frais - Pommes de terre, manioc, autres tubercules, banane plantain - Sels, épices, sauces et autres produits alimentaires n.d.a.

Le sous-ensemble " Energie " comprend les cinq postes suivants : Electricité – Gaz - Combustibles liquides, Autres combustibles - Carburants et lubrifiants.

Le sous-ensemble « Ensemble hors " Produits frais " et énergie » comprend les 93 autres postes de la nomenclature NCOA.

Le calcul et la publication de cette nomenclature secondaire revêt une priorité plus importante par rapport à la détermination des autres nomenclatures secondaires.

#### **POINT 5 : METHODE DE PREVISION DE L'INDICATEUR DE CONVERGENCE**

L'indicateur de convergence UEMOA en matière d'inflation constitue une bonne référence commune. Son caractère prédictif reste cependant limité du fait que des résultats déjà anciens interviennent dans son calcul. Pour remédier à cette limite, la Direction générale d'AFRISTAT a présenté une méthode pour une analyse prévisionnelle rapide de la convergence UEMOA.

La méthode de calcul de cet indicateur rapide est décrite en annexe. Cet indicateur permet d'estimer relativement tôt dans l'année le risque de non – respect du critère de convergence en matière d'inflation.

Les participants ont convenu de la pertinence de cet indicateur rapide. Toutefois, ils ont recommandé de ne pas y faire référence de manière explicite dans les publications et de continuer à explorer d'autres méthodes.

#### **POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES**

##### **Point sur les travaux du groupe de travail chargé de préparer les réunions du Comité de suivi de l'IHPC**

Le représentant de la Commission de l'UEMOA a informé les participants de la réunion du Groupe de travail tenue à Bamako le 27 novembre en marge du présent séminaire.

##### **Publication des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages**

Six INS (ceux du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo) ont terminé leurs publications des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages ayant servi à la détermination des pondérations de l'IHPC. Pour l'INS de Côte d'Ivoire, les experts prix devront alerter les services compétents sur la nécessité de cette publication pour justifier les pondérations de leur propre indice.

##### **Besoins en matière de formation en prévision des prix**

Les services des prix, étant souvent sollicités pour effectuer des prévisions, les participants recommandent le renforcement de leur capacité dans ce domaine.

### **Suivi des recommandations du séminaire**

Après ces deux séminaires sur les techniques d'analyse de l'évolution des indices des prix financés par le Ministère français des Affaires Etrangères, les participants recommandent que la poursuite des travaux sur l'IHPC soit réalisée de manière pérenne dans le cadre du Comité de suivi de l'IHPC. Les conclusions et recommandations des deux séminaires devront être validées par ce Comité.

### **ADOPTION DU COMPTE-RENDU**

Les participants ont adopté le présent compte-rendu. Ils remercient les autorités maliennes, le Ministère français des Affaires Etrangères, AFRISTAT et tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation du séminaire.

**ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AU DEUXIEME SEMINAIRE  
SUR LES TECHNIQUES D'ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICES DES PRIX  
(Bamako, 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2000)**

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / Mail
<b>M. Damien AGOUA</b>	BENIN	Chef du Service des Conditions de Vie des Ménages - Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	INSAE B.P 323 Cotonou (BENIN)	Tél : (229) 30 82 44/30 82 45 Fax : (229) 30 82 46 Mail : insae.ci@planben.intnet.bj
<b>M. Alexandre BIAOU</b>	BENIN	Cadre à la Division Prix - Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	INSAE B.P. 323 Cotonou (BENIN)	Tél : (229) 30 82 44/30 82 45 Fax : (229) 30 82 46 Mail : insae.ci@planben.intnet.bj
<b>M. Lucien BELEMKOABGA</b>	BURKINA	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	INSD 01 B.P. 374 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)	Tél : (226) 32 42 69 Fax : (226) 32 61 59 Mail : insd@cenatrin.bf
<b>M. Yacouba SERE</b>	BURKINA	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	INSD 01 B.P. 374 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)	Tél : (226) 32 42 69 Fax : (226) 32 61 59 Mail : insd@cenatrin.bf
<b>M. Moï se Georges ENOH</b>	COTE D'IVOIRE	Sous-Directeur des Statistiques Sociales - Institut National de la Statistique (INS)	INS 01 B.P. V55 Abidjan 01 (COTE D'IVOIRE)	Tél : (225) 20 21 05 38 / 20 21 38 80 Fax : (225) 20 21 44 01/20 21 63 27 Mail : <a href="mailto:statistique@aviso.ci">statistique@aviso.ci</a> enohm@talk21.com
<b>M. Guy Roland BLAFOND</b>	COTE D'IVOIRE	Superviseur de la production de l'IHPC - Institut National de la Statistique (INS)	INS 01 B.P. V55 Abidjan 01 (COTE D'IVOIRE)	Tél : (225) 20 21 05 38 / 20 21 48 92 Fax : (225) 20 21 44 01/20 21 63 27 Mail : <a href="mailto:statistique@aviso.ci">statistique@aviso.ci</a>
<b>Mme KONARE Kadidia DAOU</b>	MALI	Chef de la Division des Statistiques Générales - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	DNSI B.P. 12 Bamako (MALI)	Tél : (223) 22 24 55 / 24 48 73 Fax : (223) 22 71 45 Mail : <a href="mailto:cnpe.mali@malinet.ml">cnpe.mali@malinet.ml</a>
<b>M. Issa SIDIBE</b>	MALI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	DNSI B.P. 12 Bamako (MALI)	Tél : (223) 22 24 55 / 24 48 73 Fax : (223) 22 71 45 Mail : <a href="mailto:cnpe.mali@malinet.ml">cnpe.mali@malinet.ml</a>
<b>M. Mamadou KONATE</b>	MALI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	DNSI B.P. 12 Bamako (MALI)	Tél : (223) 22 24 55 / 24 48 73 Fax : (223) 22 71 45 Mail : <a href="mailto:cnpe.mali@malinet.ml">cnpe.mali@malinet.ml</a>
<b>M. MOSSI Diori Amadou</b>	NIGER	Responsable de la collecte des prix à la Division Indices - Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	DSCN B.P. 862 Niamey (NIGER)	Tél : (227) 72 35 60 Fax : (227) 72 22 89 Mail : <a href="mailto:mossi_diori@yahoo.fr">mossi_diori@yahoo.fr</a>
<b>M. MAAZOU Harouna</b>	NIGER	Responsable de la Division Indices - Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	DSCN B.P. 862 Niamey (NIGER)	Tél : (227) 72 35 60 Fax : (227) 72 22 89 Mail : <a href="mailto:harounam@yahoo.fr">harounam@yahoo.fr</a>



**ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE  
SUR LES TECHNIQUES D'ANALYSE DE L'EVOLUTION DES INDICES DES PRIX  
(Bamako, 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2000)**

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / Mail
<b>M. Yankhoba Jacques BADJI</b>	SENEGAL	Chef du Bureau des Prix - Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	DPS B.P. 116 Dakar (SENEGAL)	Tel. (221) 824 03 01 / 824 68 53 Fax (221) 824 90 04 / 824 90 01 Mail : <a href="mailto:asdily@telecom-plus.sn">asdily@telecom-plus.sn</a> <a href="mailto:yankhobajacques@hotmail.com">yankhobajacques@hotmail.com</a>
<b>M. Antoine SANKA</b>	SENEGAL	Adjoint au Chef du Bureau des Prix - Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	DPS B.P. 116 Dakar (SENEGAL)	Tel. (221) 824 03 01 / 824 68 53 Fax (221) 824 90 04 / 824 90 01 Mail : <a href="mailto:asdily@telecom-plus.sn">asdily@telecom-plus.sn</a>
<b>M. EGUIDA Komlavi Afodah</b>	TOGO	Chef de la Division des Enquêtes - Direction de la Statistique (DS)	Direction de la Statistique B.P. 118 Lomé (TOGO)	Tél : (228) 21 62 24 / 21 22 87 Fax : (228) 21 27 75 / 21 37 53 Mail : <a href="mailto:togostat@ecowasmail.net">togostat@ecowasmail.net</a>
<b>M. KUEVIDJIN Kankoé Somso</b>	TOGO	Responsable du traitement des données de l'IHPC - Direction de la Statistique (DS)	Direction de la Statistique B.P. 118 Lomé (TOGO)	Tél : (228) 21 62 24 / 21 22 87 Fax : (228) 21 27 75 / 21 37 53 Mail : <a href="mailto:togostat@ecowasmail.net">togostat@ecowasmail.net</a>
<b>M. Abdoulaye DIOP</b>	Commission UEMOA	Directeur des Etudes et des Statistiques Economiques - Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)	Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)	Tél. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 Mail : <a href="mailto:abdoulaye.diop@uemoa.bf">abdoulaye.diop@uemoa.bf</a>
<b>M. Gérard PIKBOUGOUM</b>	BCEAO (siège)	Fondé de pouvoir à la Direction de la Recherche et de la Statistique	Avenue Abdoulaye FADIGA B.P. 3108 Dakar (SENEGAL)	Tél : (221) 839 05 00 / 839 08 26 Fax : (221) 823 93 35 Mail : <a href="mailto:gpikbougom@bceao.int">gpikbougom@bceao.int</a>
<b>M. Cheik Amadou Kader DIALLO</b>	BCEAO (Bamako)	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest - Agence Principale de Bamako	Direction Nationale pour le Mali B.P. 206 Bamako (MALI)	Tél. : (223) 22 37 56 / 57 / 22 41 26 Fax. (223) 22 47 86 Email : <a href="mailto:cakd_diallo@hotmail.com">cakd_diallo@hotmail.com</a>
<b>M. Komi Akolly AMEGASHIE</b>	AFRISTAT	Expert statisticien informaticien	AFRISTAT B.P. E 1600 Bamako (MALI)	Tel. (223) 21 55 00 / 21 60 73 Fax (223) 21 11 40 Email : <a href="mailto:alain.brilleau@afriostat.org">alain.brilleau@afriostat.org</a>
<b>M. Alain BRILLEAU</b>	AFRISTAT	Expert en statistiques des prix	AFRISTAT B.P. E 1600 Bamako (MALI)	Tel. (223) 21 55 00 / 21 60 73 Fax (223) 21 11 40 Email : <a href="mailto:Freeman.Amegashie@afriostat.org">Freeman.Amegashie@afriostat.org</a>
<b>M. Christian GIRIER</b>	AFRISTAT	Expert en macroéconomie	AFRISTAT B.P. E 1600 Bamako (MALI)	Tel. (223) 21 55 00 / 21 60 73 Fax (223) 21 11 40 Email : <a href="mailto:christian.girier@afriostat.org">christian.girier@afriostat.org</a>

**ANNEXE 2 :**  
**CALENDRIER DU DEUXIEME SEMINAIRE**  
**“ TECHNIQUES D’ANALYSE DE L’EVOLUTION DES INDICES DES PRIX ”**  
**(Bamako, 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2000)**

**Mardi 28 novembre 2000**

09H 00 - 09H 30	Installation des participants
09H 30 - 10H 00	Ouverture de la réunion
10H 00 - 10H 15	Adoption de l’ordre du jour
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 13H 00	Evaluation des données de base de l’IHPC
13H 00 - 13H 30	Pause café
13H 30 - 15H 00	Evaluation des données de base de l’IHPC

**Mercredi 29 novembre 2000**

08H 30 - 10H 00	Evaluation des données de base de l’IHPC
10H 00 - 10H 15	Pause café
10H 15 - 13H 00	Calculs des indices de nomenclatures secondaires
13H 00 - 13H 30	Pause café
13H 30 - 15H 00	Automatisation de la procédure d’élaboration de la publication mensuelle

**Jeudi 30 novembre 2000**

08H 30 - 10H 00	Calcul d’indicateurs d’inflation sous-jacente
10H 00 - 10H 15	Pause café
10H 15 - 13H 00	Calcul d’indicateurs d’inflation sous-jacente
13H 00 - 13H 30	Pause café
13H 30 - 15H 00	Calcul d’indicateurs d’inflation sous-jacente

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2000**

08H 30 - 10H 00	Méthode de prévision de l’indicateur de convergence
10H 00 - 10H 15	Pause café
10H 15 - 12H 00	Questions diverses
14H 00 – 15H 00	Adoption du compte-rendu

### ANNEXE 3 : INDICES DE NOMENCLATURES SECONDAIRES

	Pondérations	Indices pour les mois de :					Variations depuis :		
							1 mois	3 mois	12 mois
<b>Indice général</b>									
<b>Indice des " produits frais "</b>									
<b>Indice de l'énergie</b>									
<b>Indice hors énergie, hors " produits frais "</b>									
<b>Indice des produits locaux</b>									
<b>Indice des produits importés</b>									
Origine Afrique									
Origine CEDEAO									
Origine PAYS X									
Origine UEMOA									
Origine PAYS Y									
Origine Union européenne									
Origine Asie									
<b>Indice du secteur primaire</b>									
<b>Indice du secteur secondaire</b>									
<b>Indice du secteur tertiaire (services)</b>									
<b>Indice des biens durables</b>									
<b>Indice des biens semi-durables</b>									
<b>Indice des biens non durables</b>									

**ANNEXE 4 :  
CALCUL D'UN INDICATEUR RAPIDE  
POUR PREVOIR LE RESPECT DU CRITERE DE CONVERGENCE**

<b>Mois</b>	<b>Indice disponible</b>	<b>Indicateur</b>
Janvier n	Décembre n-1	Glissement annuel des prix de Décembre = déc n-1 / déc n-2
Février n	Janvier n	Glissement annuel de Janvier : Janv n / janv n-1
Mars n	Février n	(Glissement annuel de Janvier + 11 x glissement de Février)/12
Avril n	Mars n	(Glissement de Janvier +glissement de Février +10 x glissement de Mars)/12
Mai n	Avril n	(Janvier +Février +Mars +9 x Avril) /12
Juin n	Mai n	Janvier + ..... + Avril + 8 x Mai)/12
Juillet n	Juin n	(Janvier + ..... + Mai + 7 x Juin)/12
Août n	Juillet n	(Janvier + ..... + Juin + 6 x Juillet)/12
Septembre n	Août n	(Janvier + ..... + Juillet + 5 x Août)/12
Octobre n	Septembre n	(Janvier + ..... + Août + 4 x Septembre)/12
Novembre n	Octobre n	(Janvier + ..... + Septembre + 3 x Octobre)/12
Décembre n	Novembre n	(Janvier + ..... + Octobre + 2 x Novembre)/12
Janvier n+1	Décembre n	L'indicateur final (moyenne des glissements annuels) est quasiment égal aux arrondis de second ordre près (si l'inflation n'est pas trop forte) à l'indicateur lui même